



> Migrations résidentielles en Lorraine : 7 profils-types du nouvel arrivant

■ Philippe DEBARD

Entre 2003 et 2008, la Lorraine a enregistré l'arrivée de 119 000 personnes. L'Alsace et la Champagne-Ardenne, régions limitrophes, ainsi que l'Île-de-France, mais aussi l'étranger, sont les principales origines de ces migrants. Sept profils-types du nouvel arrivant se dégagent. Étudiant de 18-22 ans en provenance du Nord-Est, d'Île-de-France ou de l'étranger, il s'installe en centre-ville de Nancy ou de Metz. Jeune couple avec enfants, originaire d'un département voisin, il choisit la zone d'emploi de Nancy ou de Metz s'il est cadre et vient du Bas-Rhin ou de la Marne ; les zones d'emploi de Sarrebourg, Sarreguemines, Saint-Dié-des-Vosges ou Bar-le-Duc s'il est ouvrier et vient du Haut-Rhin ou de Haute-Marne. Militaire, voire policier, il séjourne dans une ville de garnison. Allemand, Belge, voire Luxembourgeois, il habite près de son pays natal, où il travaille. Actif diplômé du supérieur attiré par le travail frontalier, il est francilien, champardennais ou alsacien, mais a des attaches lorraines. Étranger du Maghreb ou de Turquie, il vient aussi désormais plus souvent d'Afrique noire, d'Europe de l'Est, du Portugal, voire de Chine. Préretraité ou retraité, il revient dans son département de naissance.

Les dernières estimations provisoires de population fixent à 2 354 875 le nombre d'habitants en Lorraine au 1^{er} janvier 2011 et confirment la persistance d'un solde migratoire annuel négatif avec les autres régions de France.

Cela n'empêche pas la Lorraine d'enregistrer au cours de la période 2003-2008, l'arrivée de 119 000 nouveaux résidents, à savoir 89 000 en provenance d'autres régions de France métropolitaine, 2 000 en provenance des départements et collectivités locales d'outre-mer, et 28 000 de l'étranger, quand 115 000 personnes ont fait le chemin inverse vers le reste de l'Hexagone et 2 000 vers l'outre-mer (1). Avec une augmentation en moyenne annuelle de 27% des arrivées et de 16% des départs au

sein de la France métropolitaine par rapport à la décennie 1990, ces flux de population illustrent une mobilité accrue des Lorrains, comme des Français. De fait, les nouveaux résidents présents depuis moins de cinq ans représentent 5% de la population régionale.

Île-de-France, Alsace, Champagne-Ardenne et étranger

Entre 2003 et 2008, les échanges de population les plus importants se sont faits avec l'Île-de-France (près de 32 000 arrivées ou départs), l'Alsace (30 000) et la Champagne-Ardenne (20 000). Sui-vent Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (16 000 flux chacune), puis la Franche-Comté (10 000). Par ailleurs, 28 000 personnes venant

(1) Les résultats du recensement permettent de connaître le nombre et la qualité des flux résidentiels pour les échanges de population sur le territoire français et les arrivées en provenance de l'étranger. En revanche, les sorties du territoire national restent inconnues car elles échappent par nature à l'opération de recensement.

de l'étranger se sont installées dans la région durant cette période, sans que l'on connaisse le nombre de celles qui ont fait le chemin inverse.

L'analyse plus détaillée des flux révèle qu'au final, c'est bien l'attraction de la région parisienne, la proximité géographique et l'attrait des métropoles du Sud qui continuent d'influer le plus nettement sur l'importance des

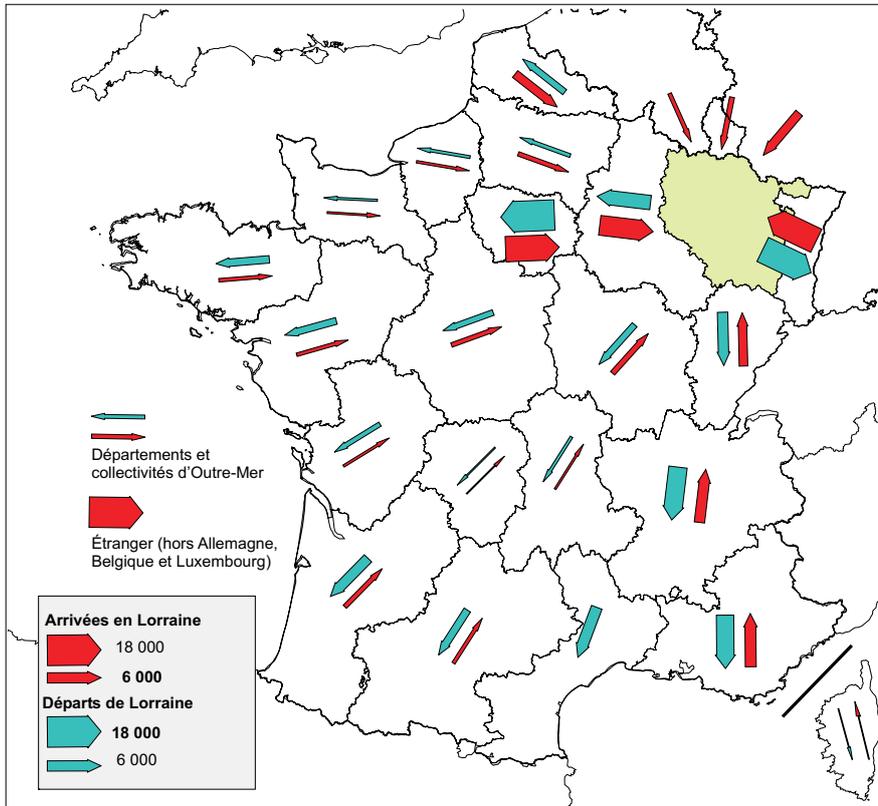
migrations. Ainsi, 14% des échanges se font avec l'Île-de-France, 21% avec les sept départements limitrophes (Ardennes, Marne, Haute-Marne, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Haut-Rhin et Bas-Rhin), et 4% avec les trois pays frontaliers (Allemagne, Belgique et Luxembourg).

Dans ce jeu des migrations, la Lorraine, comme par le passé, ne

gagne des habitants qu'avec la Champagne-Ardenne (3 200), dont la Haute-Marne (1 400), la Marne (900) et les Ardennes (800), le Nord-Pas-de-Calais (1 200) et de manière moindre la Picardie (300). Elle en perd en revanche avec l'Île-de-France (3 000), l'Aquitaine (3 300), le Languedoc-Roussillon (3 600), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 800), et Rhône-Alpes (4 600).

Solde migratoire positif avec la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie

Échanges de population de 5 ans et plus entre la Lorraine et les autres régions de France et l'étranger (non compris les départs vers l'étranger) entre 2003 et 2008



© IGN - Insee 2012

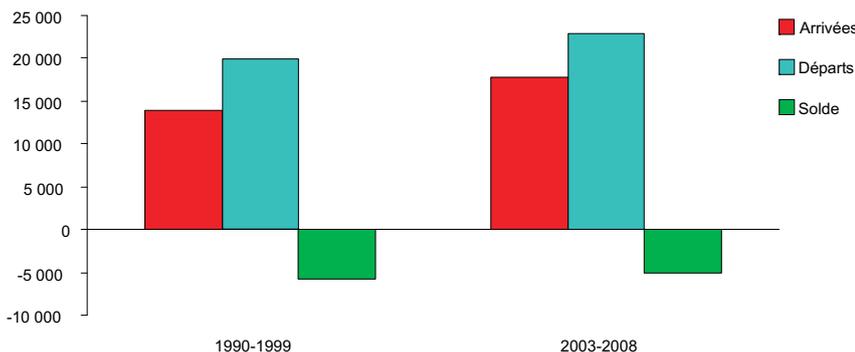
Études, emploi, retraite et attaches lorraines

Les motivations des personnes qui arrivent dans la région ou qui la quittent sont difficiles à appréhender à partir du recensement de la population. Et surtout, celui-ci nous renseigne sur la situation de ces personnes au moment du recensement, et non au moment de la migration, qui a eu lieu dans les cinq années précédentes.

Sept profils principaux se dégagent, qui regroupent la moitié des arrivants dans la région. Le changement de domicile de ces migrants répond aux grandes étapes de la vie : la poursuite d'études supérieures dans une grande ville, l'accès à l'emploi par-delà les frontières régionales voire nationales, l'évolution de la carrière professionnelle, le rapprochement entre lieu de domicile et lieu de travail, le désir d'accéder à la propriété individuelle en périphérie des villes, l'attrait de l'Hexagone pour les migrants étrangers, et enfin le choix du lieu de résidence quand sonne l'heure de la retraite. Et dans la région, ces causes semblent de plus se concilier avec une constante assez forte, mélange d'attaches familiales et de racines lorraines.

Davantage d'arrivées, mais aussi de départs

Mouvements annuels de la population âgée de 5 ans et plus entre la Lorraine et les autres régions de France métropolitaine



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2008

Étudiants du Nord-Est, d'Île-de-France, de l'étranger

La Lorraine dispose, avec ses universités, écoles d'ingénieurs et autres établissements d'enseignement supérieur, d'un atout indéniable pour attirer des jeunes d'autres régions. Ainsi, sur les quelque 70 000 étudiants de 18 à 22 ans recensés en 2008, près de 10 000 (soit 14%) sont arrivés d'une autre région ou de l'étranger au cours des cinq années précédentes. Ces étudiants représentent 8% des nouveaux

résidents en Lorraine. Cela explique en grande partie que ce groupe d'âge soit le seul pour lequel le nombre d'arrivants dans la région est supérieur à celui des partants.

La Champagne-Ardenne fournit le contingent le plus nombreux (1 400 arrivants), devant l'Île-de-France et l'Alsace (1 100 chacune), la Franche-Comté (700) et Rhône-Alpes (550). Mais 2 000 étudiants sont également arrivés d'un pays étranger, notamment du Maroc (280), d'Allemagne (270), du Luxembourg (220) et de Chine (180). Dans ce dernier cas, ils représentent même un tiers des nouveaux résidents chinois en Lorraine.

Le choix de résidence des étudiants de 18 à 22 ans se porte naturellement au plus proche des pôles d'enseignement supérieur, à savoir en premier lieu Nancy, puis Metz. L'agglomération nancéenne en a accueilli 6 200 (soit 63%), dont 4 200 dans la seule cité ducale, les autres choisissant de résider principalement à Vandœuvre-lès-Nancy, Laxou, Villers-lès-Nancy et Maxéville. L'agglomération messine en a accueilli 1 800 (soit 18%), dont 1 500 dans la ville-centre et près de 100 autres à Longeville-lès-Metz. Suivent, mais loin derrière, les agglomérations spinalienne (500 arrivées), déodatienne (130) et thionvilloise (110).

Lorsqu'un étudiant vient du reste de la France, il choisit plus souvent le pôle universitaire nancéen. Mais cela est un peu moins vrai lorsqu'il vient de l'étranger, notamment des États-Unis où la petite centaine d'arrivants a surtout opté pour le pôle messin. La présence de Georgia Tech en fournit peut-être l'explication.

Jeunes couples avec enfants, alsaciens, marnais et haut-marnais

Un deuxième groupe d'un peu plus de 14 000 migrants arrivés en Lorraine entre 2003 et 2008 est constitué de familles avec enfants dont les parents ont moins de 40 ans (2). Ils arrivent de quatre départements li-

(2) à l'exclusion des étudiants de 18 à 22 ans, des militaires et policiers, et des actifs ayant un emploi en Allemagne, en Belgique ou au Luxembourg

mitrophes, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à l'est (pour 7 200 et 2 100 d'entre eux) ; de la Marne et de la Haute-Marne à l'ouest (pour 2 400 et 2 500 autres).

Leur choix de résidence s'est porté principalement sur les deux départements lorrains les plus peuplés et les plus urbains, à savoir la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, notamment les zones d'emploi de Metz et de Nancy qui en ont accueilli 2 300 et 3 000. Mais les zones d'emploi de Sarrebourg, Sarreguemines et Saint-Dié-des-Vosges ont également été prisées par 1 800, 1 000 et 1 100 arrivants, en grande majorité du Bas-Rhin, qui ont alors privilégié une installation dans les cantons de Phalsbourg, Sarrebourg et Bitche. Cette localisation motivée par une proximité géographique au plus près de la région d'origine se retrouve dans la Meuse, première destination des migrants haut-marnais de cet âge vers la Lorraine. En cinq ans, 1 000 s'y sont installés, dont 800 dans la zone d'emploi de Bar-le-Duc, et plus précisément dans le canton d'Ancerville.

Pour beaucoup, la mobilité géographique est étroitement liée à l'activité professionnelle : parmi les actifs de ce groupe, 80% de ceux qui ont un emploi l'exercent en Lorraine. Leur déménagement est donc l'occasion de se rapprocher de leur lieu de travail. Toutefois, pour ceux qui se sont installés dans les zones d'emploi de Sarrebourg, Sarreguemines et Bar-le-Duc, la mobilité peut répondre éga-

lement à un choix purement résidentiel, car 40% à 50% continuent de travailler en Alsace ou en Champagne-Ardenne.

Parmi ceux qui ont un emploi, 34% sont des professions intermédiaires, 24% des employés, 20% des cadres et professions intellectuelles supérieures, 18% des ouvriers et 4% des artisans et chefs d'entreprise. Mais ce profil diverge suivant leur origine et leur nouveau lieu de résidence. Ainsi, la part des cadres atteint 36% s'ils viennent du Bas-Rhin et s'installent dans les zones d'emploi de Metz ou de Nancy. Elle n'est que de 5% s'ils viennent de Haute-Marne et s'installent dans la zone d'emploi de Bar-le-Duc. De même, la part des ouvriers est de 22% s'ils viennent du Haut-Rhin ou de Haute-Marne, et monte à 25% et 30% s'ils s'installent dans les zones d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges et de Sarreguemines. Ces caractéristiques reflètent en grande partie la structure de l'emploi dans chacun des territoires concernés.

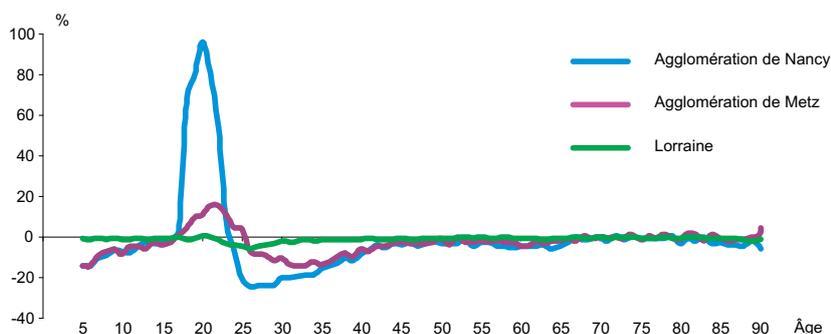
Militaires et policiers

La tradition militaire de la Lorraine se retrouve dans la lecture des migrations récentes. Entre 2003 et 2008, ce sont 6 300 militaires ou policiers qui sont arrivés dans la région. Cette population est fortement masculine (85%), très jeune (la moitié d'entre eux ont moins de 27 ans) et majoritairement composée de célibataires (65%).

Tous ont la particularité d'occuper un emploi, ce qui en fait la première catégorie sociale des actifs occupés nouvellement arrivés en Lorraine,

18-22 ans, nettement plus d'arrivées que de départs dans les agglomérations de Nancy et Metz

Impact par âge des migrations avec le reste de la France entre 2003 et 2008



Guide de lecture :

Impact des migrations par âge : solde migratoire d'un territoire avec le reste de la France, rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations. Exemple : dans l'agglomération de Nancy, le solde des migrations (arrivées/départs) a fait augmenter de 96% les effectifs des personnes de 20 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2008

tous âges et origines confondus, nettement devant les professions intermédiaires administratives d'entreprises (4 300 arrivants), les cadres techniques d'entreprises (3 700), les agents de service de la fonction publique (3 400) et les employés administratifs d'entreprises (3 300).

En provenance de toutes les régions de France, leur localisation en Lorraine est assez contingentée et marquée par l'emplacement des villes de garnison, où leur impact est d'autant plus fort que l'agglomération qui les accueille est petite. Ainsi, le millier de militaires arrivés dans l'agglomération de Metz y représente moins de 6% des nouveaux arrivants. Mais les 200 à 300 arrivés à Bitche, Commercy ou Dieuze y constituent 40% à 55% des nouveaux arrivants. Reste que l'arrivée de militaires ne fait généralement pas augmenter la population locale, car très souvent, ils viennent remplacer des personnels partants.

Allemands, Belges, et Français du Luxembourg

Région frontalière de la Wallonie, du Luxembourg et de la Sarre avec les-

quels elle partage une histoire et désormais une économie commune, la Lorraine a enregistré, entre 2003 et 2008, l'arrivée de 2 000 personnes venant de Belgique, de 2 800 du Luxembourg et de 4 600 d'Allemagne (3). Par rapport à la décennie 1990, le nombre annuel moyen de migrants de moins de 55 ans venant de Belgique est resté stable, quand il a été multiplié par deux pour ceux venant du Luxembourg, alors que le flux d'Allemagne s'est tari de moitié ou presque.

Parmi les migrants de ces trois pays et de cet âge qui ont décidé de vivre en France, 12% ont élu domicile dans la région. La Lorraine se révèle même être une terre d'accueil particulièrement privilégiée par ceux venant du Luxembourg qui ont été 60% à y élire domicile.

Ce choix peut paraître motivé par le désir de ne pas trop s'éloigner de leur pays d'origine, ce qu'illustrent les arrivées en provenance d'Allemagne et de Belgique, composées à 66% de ressortissants de nationalité allemande ou belge. Mais la motivation semble autre pour les migrants venant du Grand-Duché, parmi lesquels on ne compte que

19% de Luxembourgeois pour 54% de Français et 11% de Portugais.

Pour tous, la raison majeure semble liée à un choix résidentiel, dû au moindre coût de l'immobilier côté français, qui permet d'habiter près de son travail situé de l'autre côté de la frontière. En effet, parmi ces nouveaux venus qui travaillent, 74% ont conservé un emploi dans leur pays d'origine, quand seulement 26% ont un emploi en France. Cela est surtout vrai lorsqu'ils habitaient auparavant au Luxembourg où 84% continuent de travailler. Lorsqu'ils viennent de Belgique, cette proportion chute à 40%. Mais les arrivants de Belgique sont aussi pour 30% d'entre eux des actifs qui travaillent au Luxembourg.

Les zones frontalières de Longwy (4), Thionville, Forbach et Sarreguemines, et notamment les villages au plus près de la frontière, se placent nettement en tête des lieux de résidence choisis par ces nouveaux arrivants.

Travailleurs frontaliers

L'attrait du travail frontalier est également à l'origine de la venue de près de 2 700 actifs du reste de la France (5), qui se sont installés notamment dans les zones d'emploi de Longwy et surtout Thionville, soit aux portes du Luxembourg où 90% d'entre eux occupent un emploi. Avec leurs familles, on peut estimer que la région bénéficie, grâce à ce phénomène, de l'arrivée d'environ 5 000 habitants supplémentaires.

Ces actifs constituent une population jeune, où plus de la moitié ont entre 25 et 34 ans, pour un âge moyen de 31 ans. Ils arrivent notamment d'Île-de-France (23%), d'Alsace (16%) ou de Champagne-Ardenne (11%). Plus de 80% ont un emploi dans le secteur tertiaire. La finance et les assurances, surtout pour les personnes venant d'Île-de-France ou d'Alsace, le commerce, les activités juridiques, les services administratifs et de soutien, l'information et la communication, emploient ensemble plus de la moitié d'entre eux.

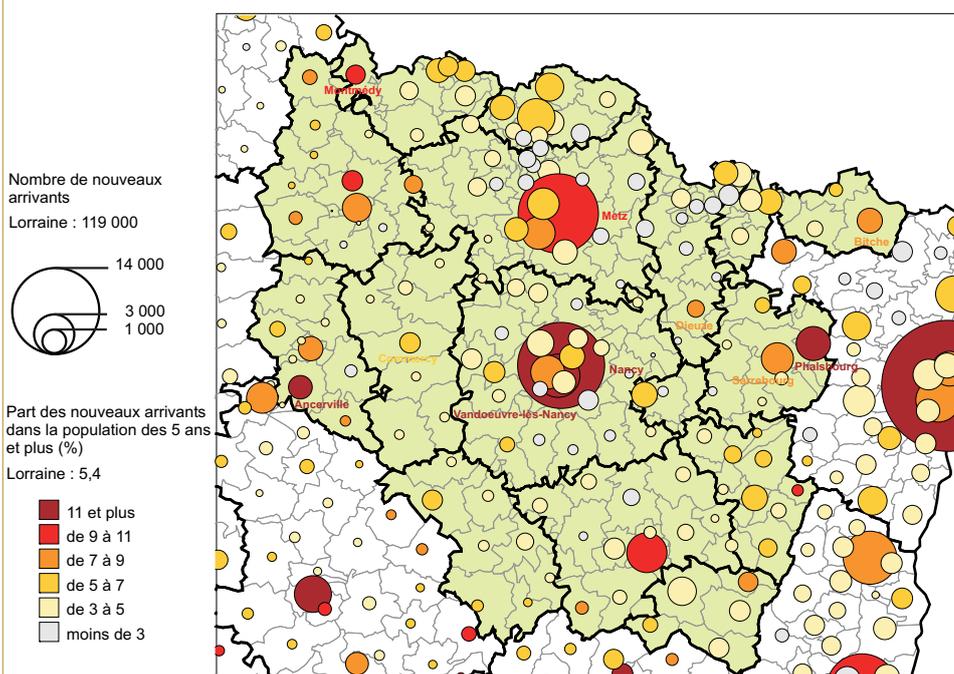
(3) personnes de moins de 55 ans, à l'exclusion des étudiants de 18 à 22 ans, des militaires et policiers

(4) qui comprend 40 communes meusiennes, dont la plupart de celles du canton de Montmédy

(5) personnes de moins de 55 ans, à l'exclusion des militaires et policiers

Attrait des métropoles, des villes de garnison et des territoires en bordure de la région

Nombre et part des nouveaux arrivants dans la population de 5 ans et plus par canton en 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008

Toutefois, si l'on retient qu'un tiers d'entre eux sont nés en Lorraine et un autre tiers dans une de ces trois régions de provenance, on constate que les possibilités d'emploi offertes par le travail frontalier restent assez méconnues, ou non recherchées, au-delà du nord-est de la France. L'explication tient peut-être à un déclassement professionnel, qu'un salaire supérieur ne compense qu'en partie : alors que 18% de ces actifs ont un diplôme de 1^{er} cycle universitaire et 57% un diplôme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, seuls 31% déclarent occuper un emploi de cadre supérieur.

Africains, Européens et Turcs

Près d'une personne sur quatre installée dans la région entre 2003 et 2008 vient de l'étranger. En 2008, la Lorraine compte ainsi un peu plus de 28 000 habitants qui, cinq ans

auparavant, résidaient hors de France. La Lorraine a accueilli seulement 3% des immigrés nouvellement installés en France, mais leur venue participe au rajeunissement de la population régionale. Leur âge moyen approche 31 ans, comme celui des migrants venus du reste de la France, contre près de 43 ans pour les résidents de plus longue date. Les migrants en provenance de l'étranger qui ont choisi la Lorraine sont surtout originaires d'autres pays européens (57%) et très majoritairement de l'Union européenne à 27, de pays africains (26%) ou de Turquie (5%). Au total, ces nouveaux venus arrivent de 135 pays différents, mais 86% de 27 pays seulement.

Parmi eux, se détache un groupe constitué d'adultes en âge de travailler et de leurs enfants (6), qui compte 12 600 personnes. Il comprend no-

tamment 4 500 personnes venant du Maghreb (Tunisie, Maroc et surtout Algérie pour moitié). Neuf pays européens proches (Belgique, Luxembourg, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne, Royaume-Uni et surtout Portugal pour un quart) en apportent 3 700 autres. D'Arménie et de quatre pays d'Europe de l'Est (Ukraine, Bosnie, et surtout Serbie et Russie pour un tiers chacune) sont arrivées 1 900 personnes ayant ce profil, ainsi que 1 300 de Turquie. Enfin, cinq pays d'Afrique (Gabon, Côte-d'Ivoire, Madagascar, Cameroun et Sénégal) complètent ce groupe avec 1 200 migrants venus s'installer en Lorraine.

Retraités ou préretraités, lorrains de naissance

La fin de la carrière professionnelle et le début de la retraite correspondent au moment où certains choisissent un nouveau lieu de résidence pour leurs vieux jours.

Près de 5 000 personnes âgées de 55 à 64 ans recensées en Lorraine en 2008 sont venues s'y installer au cours des cinq années précédentes (7). Elles arrivent principalement d'Île-de-France (1 100 migrants) ou d'Alsace (900), et à un degré moindre de Champagne-Ardenne (500) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (400). Si un quart de ces nouveaux résidents sont encore en emploi, la moitié d'entre eux ont cessé leur activité professionnelle. Parmi ces retraités ou préretraités, les anciens employés sont les plus nombreux (800), devant ceux qui occupaient des professions intermédiaires (700) ou des postes d'ouvriers (500). Quant aux anciens cadres, on en dénombre peu (300).

Mais à cet âge, le taux de migration vers la Lorraine reste faible : moins de 2% des personnes de 55-64 ans qui ont changé de région de résidence ont opté pour la Lorraine, soit une proportion nettement inférieure à celle du sud ou de l'ouest de la France (10% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, 9% en Bretagne, 8% en Aquitaine). L'héliotropisme et la mer semblent constituer des éléments dé-

(6) à l'exception des étudiants de 18 à 22 ans, des personnes de moins de 55 ans venant d'Allemagne, de Belgique et du Luxembourg, des militaires et policiers
(7) hors individus arrivés de l'étranger

28 000 arrivées de l'étranger

	Nombre d'arrivées en Lorraine
Union européenne à 27	13 991
dont : Allemagne	4 845
Luxembourg	3 057
Belgique	2 113
Portugal	926
Royaume-Uni	533
Espagne	449
Italie	447
Pologne	361
Roumanie	334
Pays-Bas	331
Europe de l'Est	1 848
dont : Russie	630
Serbie	597
Bosnie	221
Ukraine	200
Autres pays d'Europe	312
dont : Suisse	296
EUROPE	16 150
MOYEN-ORIENT	2 247
dont : Turquie	1 362
Arménie	272
AFRIQUE	7 420
dont : Algérie	2 603
Maroc	1 857
Tunisie	431
Sénégal	392
Cameroun	351
Madagascar	288
Côte-d'Ivoire	235
Gabon	199
ASIE (y compris Asie centrale)	1 173
dont : Chine	529
AMÉRIQUES	1 146
dont : États-Unis	436
OCÉANIE	27
ENSEMBLE	28 163

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

Savoir plus :

- «Les étudiants lorrains : un défi : le renforcement de l'attractivité», Économie Lorraine n°272, décembre 2011.

- «Migrations résidentielles : La Lorraine peu attractive pour les jeunes actifs qualifiés», Économie Lorraine n°179, juillet 2009.

Site internet :

- www.insee.fr

Migrations résidentielles

Changements de lieu de résidence entre deux recensements. La résidence antérieure est celle déclarée par l'enquête au 1er janvier cinq ans auparavant. Les migrations résidentielles ne prennent pas en compte les migrations intermédiaires, tels qu'un changement de domicile à l'intérieur de la même commune, ni un ou plusieurs changements de domicile dans cette période de cinq ans.

Elles excluent également les enfants de moins de cinq ans car ils n'étaient pas nés lors du recensement précédent et n'ont donc pas migré.

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2012

terminants, ce qu'illustre le choix des 6 500 personnes du même âge qui ont quitté la Lorraine (16% vers la Provence-Alpes-Côte d'Azur et 15% vers le Languedoc-Roussillon).

Dès lors, de quels atouts la Lorraine a-t-elle pu disposer pour toutefois séduire ces quelque 5 000 migrants ? De nombreux critères propres à chacun sont sans nul doute entrés en ligne de compte, sans que le recensement de la population ne puisse les aborder. L'analyse du lieu de naissance des individus concernés révèle cependant que 42% d'entre eux sont nés dans la région. Pour beaucoup, il s'agit donc d'un attachement à ses racines que traduit un retour au pays natal. On peut même dire au département natal, pour les Meusiens, Mosellans et Vosgiens qui choisissent à 80% leur département de naissance.

Ces nouveaux venus ont moins souvent opté pour une installation en milieu urbain que les migrants plus jeunes ou plus âgés (66%, contre 80% chez les moins de 55 ans et 76% chez les 65 ans et plus). Et lorsqu'ils se sont installés en ville, ils ont davantage privilégié les pôles urbains de taille moyenne ou petite.

L'attractivité : élément-clé du futur de la région

Dans un contexte de mobilité accrue, notamment en direction de la Méditerranée et de l'Atlantique, par le jeu des seules migrations interrégionales, la Lorraine a perdu 25 000 habitants entre 2003 et 2008. Si ce déficit est moins élevé en rythme annuel qu'au cours de la décennie 1990, il trahit le manque d'attractivité persistant de la région, car si les arrivées ont été plus nombreuses, les départs l'ont été également.

Région encore jeune, où le nombre de naissances est supérieur à celui des décès, la Lorraine devrait pourtant dans un avenir assez proche voir cet équilibre remis en question sous le double effet d'une fécondité des Lorraines inférieure à celle des Françaises et du vieillissement général de sa population. L'excédent naturel, seul moteur de sa (légère) croissance démographique, devrait s'amenuiser pour, selon le scénario tendanciel de projection de population, devenir nul

à horizon 2030, ce qui entraînerait une baisse de sa population.

Pour contredire ce scénario, il faudrait que les arrivées soient plus nombreuses que les départs, que le solde migratoire dégage (enfin) un excédent. C'est tout l'enjeu que représente l'attractivité pour le futur de la région et toute la réflexion autour des actions à mettre en œuvre, pour continuer à séduire ces sept publics identifiés qui choisissent de s'installer en Lorraine, ou plus difficile peut-être, autour des actions à inventer pour tenter d'en séduire d'autres.

Ainsi, la spécificité de la région à faire venir des étudiants repose sur la capacité de ses pôles d'enseignement supérieur, dont la toute nouvelle Université de Lorraine, à maintenir un enseignement de qualité. Et elle sous-entend des problématiques particulières en termes de présence et d'accès à des logements de taille et loyer adaptés à Nancy et à Metz. Mais, au vu des départs des 23-29 ans, peut-on se cantonner à ce rôle reconnu de formateur au bénéfice d'autres régions ?

La venue de jeunes couples avec enfants reste conditionnée à l'évolution du marché du travail, dont l'emploi ouvrier dans les quatre zones d'emploi de Bar-le-Duc, Sarrebourg, Sarreguemines et Saint-Dié-des-Vosges. Et ce alors même que la présence militaire est mise à mal par le plan national de restructuration de la Défense. Maintenir ou mieux encore développer l'emploi local apparaît bien comme une autre priorité.

L'installation de ressortissants allemands, belges et luxembourgeois, voire de Français d'autres régions, dépend de l'évolution de l'emploi frontalier, notamment au Grand-Duché. Garantir un accès à ce marché du travail extérieur s'avère vital pour le Nord lorrain qui possède, avec le Luxembourg et Sarrebruck, deux pôles d'emploi puissants à ses portes.

Enfin, les communes rurales qui ont séduit les jeunes seniors doivent veiller à leur garantir un accès aux équipements, notamment de santé, tout en étant conscientes du fait qu'ils contribuent aussi à leur vieillissement.